

Certificat de Spécialisation
Croisière
Et
Capitaine 200 Voile Restreint

2017 - 2018

Maison régionale des Sports
2 av de l'Université
33400 Talence
Tél : 05 56 80 25 50
SIRET : 479 272 718 00020
NAF : 85 59 B

N°déclaration en préfecture : 723 307 996 33 et date 19/04/2010
Date de parution au journal officiel : 25/09/2004

SOMMAIRE

- PRESENTATION-----	p.3
- LES MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS-----	p.5
- LE POSITIONNEMENT-----	p.8
- QUALIFICATION DES FORMATEURS-----	p.9
- LES MOYENS MATERIELS-----	p.11
- ORGANISATION DE LA FORMATION-----	p.14

Présentation

Ce certificat permet d'encadrer la croisière côtière ou hauturière, pour tout public, de jour comme de nuit, jusqu'à 200 milles d'un abri.

Le CS Croisière est ouvert aux titulaires d'un BPJEPS Monovalent Voile

Organisme de formation :

CFA Sport, Animation, Tourisme, Loisirs Aquitaine en partenariat avec le Centre de Voile de Bordeaux-Lac

Numéro de SIRET 47927271800020

Adresse : Maison Régionale des Sports 2, Avenue de l'université 33 400 Talence

Tél : 05 56 80 25 50

Mail : cfasat@wanadoo.fr

N° de déclaration d'organisme de formation : 72330799633

Responsables pédagogiques de la formation : Lydie LABASTIE et Dominique LESPAGNOL

Effectif prévu : minimum 5 stagiaires, maximum 9 stagiaires

Tests de sélection : 24 et 25 octobre 2017

Positionnement : 26 et 27 octobre 2017

Début de formation : 27 novembre 2017

Fin de formation : 11 avril 2018

Durée de formation en centre : 329 heures

Durée de formation en situation professionnelle : 70 heures

Notre projet de formation, tout en respectant les contenus spécifiques du **Certificat de Spécialisation Croisière**, permettra au candidat de valider le **brevet de "Capitaine 200 Voile Restreint"** (après validation par le DTN de la FFVoile de l'expérience d'encadrement en voile : 180 jours au cours des 5

dernières années) nécessaire, depuis la saison 2015, pour encadrer ce type d'activité dans des conditions limitées à une navigation sur des bateaux de moins de 12 mètres, ne transportant pas plus de 12 passagers, à 6 milles des côtes et pour des navigations diurnes.

Ce projet de formation accueillera principalement des jeunes dans le cadre de la formation professionnelle continue, l'objectif étant de renforcer l'employabilité et de développer de nouvelles activités liées à la pratique de la navigation en bateau collectif et habitable.

LES MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATS

➤ Dossier d'inscription :

Il est transmis par le candidat au CFA Sport Animation Tourisme et doit comprendre plusieurs pièces administratives et les éléments spécifiés dans l'arrêté de spécialité du 9 juillet 2002.

Les pièces administratives :

- Photocopie pièce d'identité
- 2 photographies d'identité
- 2 enveloppes timbrées (16x23) libellées au nom et adresse du candidat
- Photocopie des diplômes (scolaires, universitaires et sportifs)
- Photocopie du certificat de participation à la Journée d'Appel de préparation à la Défense
- Une lettre de motivation manuscrite expliquant les raisons de son choix et les objectifs poursuivis en matière d'emploi et de formation
- Un CV relatant son expérience notamment dans l'activité voile

Les exigences préalables requises pour accéder à la formation prévue par l'article 4 du décret de l'arrêté du 23 juin 2014 :

- **Photocopie du BPJEPS activités Nautiques mention monovalent Voile**
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités nautiques datant de moins de trois mois à la date d'entrée en formation
- **L'attestation de formation aux premiers secours : PSC 1 de moins de 1 an ou recyclage à jour**
- Une attestation de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur, délivrée par une personne titulaire du BEESAN

- Photocopie du permis de conduire les bateaux de plaisance option "côtière" ou "eaux intérieures"

➤ **Test de sélection :**

Date : 24 et 25 octobre 2017

Le candidat devra démontrer sa capacité à :

- **Domaine technique :** exploiter les variables du milieu et les caractéristiques du bateau pour optimiser son rendement :
 - Coordonner les actions barre-écoute-déplacement pour optimiser la vitesse
 - Adapter constamment les réglages et la conduite en fonction de l'allure et des variations de vent et de mer pour optimiser la vitesse
 - Coordonner les actions barre-écoute-déplacement pour optimiser le gain au vent ou le gain sous le vent
 - Augmenter le gain au vent ou sous le vent pendant les virements ou les empannages en adaptant les manœuvres aux conditions de vent et de mer
 - Gérer et coordonner l'équipage lors des différentes manœuvres
 - Choisir la trajectoire rapprochant de l'objectif (adonnantes / refusantes)
 - Repérer les zones de vents et courant potentiellement plus ou moins fort
 - Maitriser l'utilisation des différentes techniques de navigation (GPS, estime, relèvements, pilotage...) de jour comme de nuit
- **Domaine sécurité :** évoluer en sécurité sur une durée et dans des périmètres élargis :
 - Remorquer une embarcation (à la voile ou au moteur)
 - Mettre en relation le paysage rencontré avec la carte marine
 - Définir et critiquer sa route, entretenir une estime
 - Maintenir l'état du bateau
- **Domaine sens marin-environnement :** se responsabiliser vis-à-vis du milieu et des autres pratiquants :

- Présenter les informations météo utiles à la définition du programme de navigation
- Reconnaître les principaux phénomènes susceptibles de faire varier les conditions de vent dans un délai de trois heures
- Organiser les tâches collectives, gérer un équipage
- Naviguer en groupe de pratiquants solidaires
- Veiller au respect des règles de préservation des espèces naturelles
- Connaître les principaux éléments du patrimoine maritime, lacustre ou fluvial du site
- Connaître les métiers liés au milieu

Un test technique, permettant de vérifier que le candidat a le niveau requis, sera mis en place. Il comportera :

- Des parcours techniques en équipage et solitaire
- Des manœuvres de secours
- Un écrit portant sur les connaissances théoriques de l'activité

Les candidats peuvent être dispensés de ce test technique en présentant :

- Le diplôme de moniteur fédéral croisière 2^e degré délivré par la Fédération Française de Voile
- Le niveau technique 5 support habitable attesté par un cadre habilité de la Fédération Française de Voile

Un test écrit portant sur la culture générale et sportive du candidat

Un entretien oral permettant de s'assurer de la motivation du candidat et de son projet professionnel

LE POSITIONNEMENT

Date : 26 et 27 octobre 2017

L'objectif du positionnement est de proposer à chaque candidat une individualisation de son parcours de formation.

Le candidat devra constituer un dossier concernant son parcours de formation, son expérience professionnelle et/ou bénévole.

Le positionnement sera réalisé à partir :

- Du dossier du candidat
- Des épreuves de sélection
- D'un entretien avec les membres de l'équipe de formation

Suite à ce positionnement, le centre de formation procède à un rapprochement des compétences du candidat avec les épreuves du référentiel de certification et lui propose :

- Des allègements de formation
- Des renforcements de formation

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

1- Nom et prénom du formateur : **LESPAGNOL Dominique**

Domaine de formation : Technique voile

Statut : Formateur

Diplôme obtenu le plus élevé en rapport avec la spécialité : BEES 2 Voile

Nombre d'années d'expérience dans le secteur de la formation : 27

Nombre d'années d'expérience dans un autre secteur que la formation : 30

2- Nom et prénom du formateur : **LARQUEY Stéphane**

Domaine de formation : Technique voile

Statut : Formateur

Diplôme obtenu le plus élevé en rapport avec la spécialité : BEES 2 Voile et Capitaine 200 Voile

Formateur au Lycée maritime de Ciboure (pôle Arcachon)

Nombre d'années d'expérience dans le secteur de la formation : 17

Nombre d'années d'expérience dans un autre secteur que la formation : 26

3- Nom et prénom du formateur : **TREUTENAERE Damien**

Domaine de formation : Technique voile

Statut : Formateur

Diplôme obtenu le plus élevé en rapport avec la spécialité : BEES 1 Voile et Capitaine 200 Voile

Formateur au Lycée maritime de Ciboure

Nombre d'années d'expérience dans le secteur de la formation : 9

Nombre d'années d'expérience dans un autre secteur que la formation : 17

4- Nom et prénom du formateur : **MAGNUS David**

Domaine de formation : Technique voile

Statut : Formateur

Diplôme obtenu le plus élevé en rapport avec la spécialité : BEES 1 Voile et Capitaine 200 Voile

Formateur au Lycée maritime de Ciboure

Nombre d'années d'expérience dans le secteur de la formation : 12

Nombre d'années d'expérience dans un autre secteur que la formation : 23

5- Nom et prénom du formateur : **DUPUY Vivien**

Domaine de formation : Technique voile

Statut : Formateur

Diplôme obtenu le plus élevé en rapport avec la spécialité : BEES 1 Voile et
Capitaine 200 Voile

Nombre d'années d'expérience dans le secteur de la formation : 3

Nombre d'années d'expérience dans un autre secteur que la formation : 14

LES MOYENS MATERIELS

- **Centre de Voile de Bordeaux-Lac**

Bibliothèques, dvd, cd-rom, abonnement à différents supports de presses spécialisés, classeurs pédagogiques, documentation FFVoile

	Nombre de salles	Equipement
Salles de formation	3	Tables, chaises, tableau, rétroprojecteur, vidéo projecteur
Lieux d'accueil	1	Bureau.
Ateliers techniques	3	Matériaux composites, Mécanique, Bois
Lieux d'autoformation	1	Salle de cours avec accès à la documentation.
Centre de documentation	1	Bibliothèque, ordinateur mis à disposition. Accès wifi

- **Lycée Professionnel Maritime pôle Arcachon**

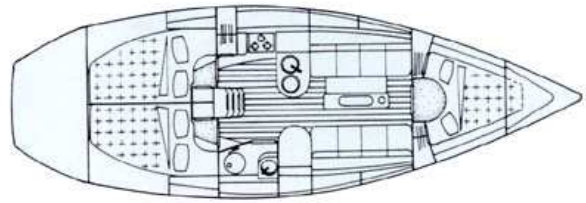
	Nombre de salles	Equipement
Salles de formation	1	Tables, chaises, tableau, rétroprojecteur, vidéo projecteur
Lieux d'accueil	1	Secrétariat.
Ateliers techniques	2	Structure aménagée pour la lutte contre l'incendie Salle équipée matériel de radiotéléphonie
Lieux d'autoformation	1	Salle de cours avec accès à la documentation.

- **Supports de Navigation**

✓ 2 monocoques :

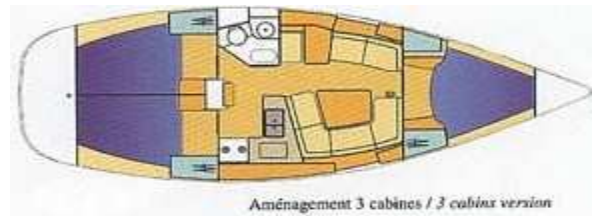
1 FIRST 35s5 (Bénéteau)

Longueur :	10,20 m
Largeur :	3,60 m
Tirant d'eau :	1,90m
Déplacement :	6,5 T (environ)
GV :	35 m ²
Génois :	35 m ²
Spi :	60 m ²
Nombre de cabines :	3
Couchages :	4/5 pers
Catégorie navigation :	Hauturière



1 SUN FAST 37 (Jeanneau)

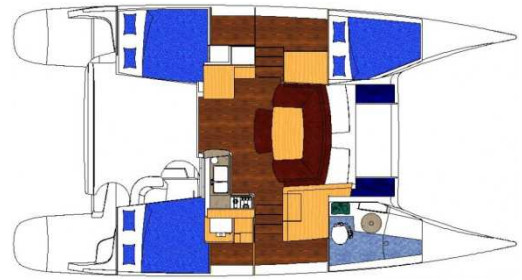
Longueur :	10,90 m
Largeur :	3,70 m
Tirant d'eau :	2,07 m
Déplacement :	8 T (environ)
GV :	36,5 m ²
Génois :	40 m ²
Spi :	88 m ²
Nombre de cabines :	3
Couchages :	6/8 pers
Catégorie de navigation :	Hauturière



✓ 1 multicoque

1 MAHE 36 (Fountaine-Pajot)

Longueur :	10,90 m
Largeur :	5,90 m
Tirant d'eau :	1,90m
Déplacement :	5 T (environ)
GV :	47 m ²
Génois :	30 m ²
Spi :	80 m ²
Nombre de cabines :	3
Couchages :	6/8 pers
Catégorie navigation :	1 ^{ère}



ORGANISATION DE LA FORMATION

VOLUME HORAIRE RECAPITULATIF EN CENTRE

N° UC	INTITULE	NOMBRE D'HEURES
UC 1	Tenir une navigation côtière et hauturière	140
UC 2	Garantir la sécurité en navigation côtière et hauturière	91
UC 3	Organiser un apprentissage en navigation côtière et hauturière	98

UC 1	Tenir une navigation côtière et hauturière
Durée : 140 h	

Les objectifs de l'UC 1 : EC de tenir une navigation côtière et hauturière

OI 1.1 EC d'analyser une situation météorologique

OI 1.2 EC de définir une stratégie de route

OI 1.3 EC de calculer sa route

OI 1.4 EC de positionner le voilier hors de vue des côtes

OI 1.5 EC de prendre en compte le contexte de navigation

OI 1.6 EC de manœuvrer en solitaire

CONTENUS	METHODES
<ul style="list-style-type: none"> • Navigation <ul style="list-style-type: none"> ○ Lecture de carte/calcul de marées ○ Balisage/RIPAM ○ Plotting radar ○ Aide à la navigation/matériel de navigation • Certificat Restreint d'Opérateur Radio (CRO) <ul style="list-style-type: none"> ○ Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer (SMDSM) ○ Procédures Détresse/Urgence/Sécurité ○ Procédures ASN et RT en VHF • Météorologie/Océanographie <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse des effets de site ○ Anticipation et évolution de la situation météo ○ Analyse d'une carte météo ○ Recueil des infos météo ○ Houle/Vagues • Les manœuvres de sécurité • Les manœuvres en solitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Recherches documentaires • Mise en situation pratique

UC 2	Garantir la sécurité en navigation côtière et hauturière
Durée : 91 h	

Les objectifs de l'UC 2 : EC de de garantir la sécurité en navigation côtière et hauturière

OI 2.1 EC d'entretenir en continu son bateau

OI.2.2 EC de garantir l'intégrité physique des pratiquants

OI 2.3 EC d'organiser son équipage en croisière

OI 2.4 EC de réguler les rapports humains

CONTENUS	METHODES
<ul style="list-style-type: none"> • Technologie navire/mécanique <ul style="list-style-type: none"> ○ Gréements ○ Construction ○ Moteur • Certificat de Formation de Base à la Sécurité (CFBS) <ul style="list-style-type: none"> ○ Technique Individuelle de survie (TIS) ○ Formation de Base à la Lutte contre l'Incendie (FBLI) ○ Sécurité des Personnes et Responsabilités (SPRC) ○ Enseignement Médical de Niveau 1 (EM 1) 	<ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Recherches documentaires • Mise en situation pratique avec professionnels de la construction et de l'entretien de bateaux • Stage organisé par l'antenne d'Arcachon du Lycée Maritime de Ciboure

UC 3	Organiser un apprentissage en navigation côtière et hauturière
Durée : 98 h	

Les objectifs de l'UC 3 : EC d'organiser un apprentissage en navigation côtière et hauturière

OI 3.1 : EC d'organiser et d'animer une situation pédagogique en équipage

OI.3.2 : EC d'organiser l'espace et le temps de navigation, imposés par une navigation côtière et hauturière

OI 3.3 : EC d'évaluer les conduites de chaque membre d'un équipage sur les différentes tâches de ce type de navigation, en s'appuyant sur l'observation et l'échange

OI 3.4 : EC de proposer des aménagements de la situation d'enseignement ou des apports, spécifiques aux situations de navigation côtière et hauturières, permettant de répondre aux préoccupations et aux besoins individuels recensés chez les pratiquants

CONTENUS	METHODES
<ul style="list-style-type: none"> • Aspects techniques et pédagogiques liés à l'activité • Fonctionnement comportemental des groupes en activité • Rôles du skipper • Mise en place d'une recherche d'autonomie des pratiquants par rapport aux règles et aux aspects sécuritaires de l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques • Séances de navigation en auto encadrement • Séances pratiques sur public "réel" école de croisière